



Communiqué de presse

25 septembre 2015

**CONSEIL NATIONAL DE LA MONTAGNE :**  
**LE GOUVERNEMENT ANNONCE**  
**UNE NOUVELLE LOI MONTAGNE POUR 2016**

La journée a été marquée par le plus grand rassemblement de ministres qu'ait connue la vallée de Chamonix : Pas moins de 9 ministres, dont le premier d'entre eux, auront en effet fait le déplacement ce vendredi 25 septembre pour aborder **la question majeure de l'actualisation de la loi Montagne de 1985.**

Le Premier ministre a qualifié d' « historique » la réunion du Conseil national de la montagne organisée au grand hôtel du Montenvers au cours de laquelle ont été annoncées un certain nombre **d'orientations majeures pour la montagne française :**

- la préparation d'une nouvelle loi Montagne qui sera **soumise au Parlement en 2016**
- **une adaptation de la norme imposée aux collectivités de montagne** pour tenir compte des contraintes et surcoûts engendrés par la topographie et le climat
- en matière financière, **un ralentissement de la progression des charges de péréquation** imposées aux collectivités de montagne.

Eric FOURNIER, maire de Chamonix, résume ainsi cette journée mémorable :

« En matière d'adaptation de la loi aux particularités de la montagne, nous attendons 2016 avec impatience et nous allons contribuer activement à l'écriture d'une loi Montagne de nouvelle génération qui respecte pleinement les territoires de montagne. **Concernant la question capitale de la qualité de l'air, j'ai reçu l'assurance de Madame ROYAL que des mesures concrètes seront annoncées dans les prochains jours sur le sujet :** la vallée de Chamonix attend que **l'Etat vienne compléter les mesures prises à l'échelon local** en matière de développement des transports collectifs ou d'aide à l'efficacité énergétique de l'habitat ».